

Les enseignants du collège Jean Vilar

Objet : Situation du protocole sanitaire au collège Jean Vilar

M. Pouplard,

Suite à l'heure mensuelle d'information syndicale du vendredi 06 novembre 2020, nous voudrions vous faire part des inquiétudes et demandes des personnels de l'établissement vis à vis de la situation sanitaire du collège Jean Vilar face à l'épidémie actuelle.

Nous sommes très inquiets quant au manque de transparence sur les cas positifs sur l'ensemble du collège.

Par exemple, pour citer un cas récent et concret, il est question d'une élève de 3^e présente en cours le jeudi 5 novembre et à la demi-pension jusqu'à 14h, heure à laquelle les parents ont appelé pour la récupérer car elle était positive à un test covid. Comment cela peut-il se produire alors que le préalable du protocole sanitaire stipule : « De même, les élèves ayant été testés positivement au SARSCov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire » ? Comment se fait-il que l'équipe enseignante de cette classe de 3^e n'ait pas été informée de la situation ?

La communication relève du bouche à oreille. Certains personnels ont entendu dire par les élèves que leurs parents auraient été testés positifs. Ces mêmes élèves sont toutefois en cours.

Dans le même ordre d'idée, alors que le virus circule activement sur le territoire et dans le collège, pourquoi ne disposons-nous pas de masques chirurgicaux dont le port est conseillé car plus efficace ?

Les AESH soulignent qu'elles ne disposent d'aucun moyen de protection efficace : assises à côté des élèves, elles doivent manipuler leurs affaires afin de les aider. Le respect de la distanciation physique est impossible et elles ne disposent pas de masques chirurgicaux.

Concernant l'application du protocole sanitaire, nous remarquons que les classes sont bien regroupées par niveau. Néanmoins, étant donnée la situation sanitaire, le mélange des classes dans les groupes de langues et les inclusions posent problème. « La distanciation physique doit être maintenue, dans tous les cas, entre les élèves de groupes différents (classes, groupes de classes ou niveaux). » pouvons-nous lire.

Notre établissement, le collège Jean Vilar, compte près de 900 élèves, ce qui signifie que plus de 900 personnes, adultes et adolescents, se regroupent chaque jour au même endroit. Etant donnée la spécificité de notre établissement, nous avons décidé en heure syndicale de demander l'application de demi-groupes. Ce cas est prévu par le protocole sanitaire : « Si la situation sanitaire locale le justifie ou si un établissement au regard de sa taille et de son organisation n'est pas en mesure de respecter les règles posées par le présent protocole, un enseignement à distance pourra être partiellement mis en œuvre, avec l'accord et l'appui du rectorat » .

Nous rappelons que, chaque année, nous devons faire face à une augmentation des effectifs et que, chaque année, cela pose des problèmes, notamment au niveau de la circulation et de la sécurité des élèves.

Malgré les efforts mis en place dans l'urgence par l'administration pour respecter le non brassage des élèves, nous ne pouvons que constater l'encombrement des couloirs en début de matinée et d'après-midi ainsi qu'au moment des récréations : les distances physiques ne peuvent pas être respectées, les élèves, les personnels, enseignants, aed, aesh, se retrouvent dans la même situation que dans le métro aux heures de pointe.

Dans ces conditions, faire respecter les gestes barrières est très compliqué (les élèves se font des accolades, se font la bise, il peut y avoir des bagarres) et nous craignons que le port du masque ne suffise à enrayer la propagation du virus. Si nous pratiquions les demi-groupes, la distance physique

pourrait être respectée pendant les cours. De plus, il serait plus aisé pour les aed de faire respecter les gestes barrières au moment des déplacements qui, au collège Jean Vilar, sont toujours compliqués, même en-dehors des périodes d'épidémie. Le protocole sanitaire stipule : « la circulation des élèves dans les bâtiments : les déplacements des élèves doivent être limités, organisés et encadrés. Pour cette raison, il est recommandé d'attribuer une salle à chaque classe (en dehors des salles spécialisées et des ateliers). » Nous constatons qu'il est impossible d'encadrer et d'organiser les déplacements des élèves quand l'ensemble des élèves circulent en même temps. C'est pourquoi nous souhaitons vivement la mise en place de demi-groupes. D'ailleurs, nous rappelons que nous ne cessons d'alerter au sujet du manque de personnel de vie scolaire.

Pour ce qui concerne les locaux, nos inquiétudes sont nombreuses. Nous avons, à de multiples reprises, souligné le caractère quasi vétuste du bâtiment. Les associations de parents expliquent régulièrement en CA que certaines salles sont très humides, qu'il y a des moisissures et certains se demandent même si tout cela n'est pas à l'origine de problèmes respiratoires et d'allergies. Dans le contexte actuel, on nous demande d'aérer le plus possible afin d'enrayer la propagation du virus. Le protocole indique en effet : « L'aération des locaux est la plus fréquente possible et dure au moins 15 minutes à chaque fois. Les salles de classe ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée sont aérés le matin avant l'arrivée des élèves, pendant les interours, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner (en l'absence de personnes) et pendant le nettoyage des locaux. Cette aération doit avoir lieu au minimum toutes les 2 heures. »

Tout d'abord, nous pouvons affirmer que les salles ne sont pas aérées le matin. Les professeurs, s'ils souhaitent aérer la salle où ils vont retrouver leurs premiers élèves, doivent arriver en avance et ouvrir les fenêtres or ce n'est pas toujours possible. Ensuite, effectuer l'aération minimale de 15 minutes toutes les deux heures est parfois compliqué : certaines fenêtres ne s'ouvrent pas assez, ou bien trop et toutes les feuilles s'envolent, les élèves se plaignent du froid. Certaines fenêtres s'ouvrent en grand et on ne peut pas laisser une classe sans surveillance avec les fenêtres ouvertes sans entrebâilleur. Certaines fenêtres sont condamnées, certes pour l'accès pompiers, mais il reste quand même que l'aération est difficile à mettre en œuvre. Par ailleurs, nous nous demandons légitimement si ouvrir une fenêtre ou deux par salle toutes les deux heures permet véritablement de limiter de manière significative la circulation du virus.

La distanciation physique étant impossible à maintenir dans des classes de 27 à 30 élèves, ce qui signifie 28 à 32 en comptant les adultes (il y a l'enseignant mais aussi parfois l'aesh), nous nous inquiétons car l'aération des locaux est insuffisante. Le SNES a organisé jeudi 5 octobre une conférence avec deux médecins, les interrogeant notamment sur l'aération des salles, il semblerait que, pour protéger les individus, il faille un taux de remplacement de l'air de la salle représentant six fois le volume de la salle par heure ! Limiter le nombre de personnes présentes en même temps dans la même salle semble, dans ces conditions, une solution adéquate pour limiter les risques de transmission du virus d'un individu à l'autre. Voilà également pourquoi nous demandons la mise en place rapide de demi-groupes.

Il semblerait que les agents d'entretien soient en nombre insuffisant. En effet, il est impossible matériellement d'effectuer tout ce qui est stipulé par le protocole or le protocole sanitaire indique bien que « le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la propagation de la lutte contre le virus ».

Enfin, les masques fournis aux personnels par l'éducation nationale précisent dans leur notice qu'ils « ne remplacent pas les gestes barrières (distanciation physique, réduction des contacts avec les autres personnes) ». On peut donc légitimement constater qu'ils sont inefficaces dans nos conditions de travail actuelles.

Nous pensons qu'il est nécessaire de poursuivre l'enseignement dans notre établissement scolaire, en présentiel, avec les élèves, surtout dans les conditions actuelles, particulièrement compliquées pour beaucoup de jeunes gens. La situation épidémique actuelle nécessite des adaptations, notamment, la mise en place de demi-groupes afin de limiter la propagation du virus.

L'ensemble de l'équipe du collège Jean Vilar compte sur une prise en compte rapide et efficace de la situation de l'établissement.